Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 70 (1973)
Heft: 4

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

FÉDÉRATION VALAISANNE D'APICULTURE
SECTION DE MARTIGNY

† ADOLPHE MOTTIER

Le 27 février 1973, un de nos plus fidèles membres, M. Adolphe Mottier, quittait définitivement cette terre valaisanne qu'il a aimée et travaillée avec amour et joie pour entrer dans la paix éternelle.

Né le 27 avril 1900, il passa toute son existence à Tovassière-sur-Saxon où il possédait un petit domaine agricole. Jusqu'en 1925, il travailla à la fabrique de conserves de Saxon. Par la suite, il se consacra exclusivement à l'exploitation de son domaine arboricole.

En sa qualité de serviteur de la nature, la culture des abeilles ne pouvait le laisser dans l'indifférence. Aussi, dès 1932 se créa-t-il un joli rucher composé d'une dizaine de colonies. Ce fut désormais son violon d'Ingres et également celui de sa chère épouse. Conscient du fait que l'union fait la force, il adhéra immédiatement à la section de Martigny. Il fut et resta un membre fidèle. C'était toujours un réel plaisir et un réconfort de le rencontrer à chaque réunion accompagné de son épouse. En 1972, notre président eut la joie de lui remettre la plaquette de la SAR pour ses 40 ans de fidélité à la cause apicole.

Ses dernières années furent assombries par un mal sournois et implacable qu'il supporta avec courage et résignation. Nous ne reverons plus sa belle et haute stature. Nous ne recevrons plus sa franche et chaude poignée de main, mais son souvenir restera bien vivant parmi nous.

Que son épouse et ses enfants veuillent recevoir ici l'expression de notre vive sympathie. Que l'image que nous gardons de leur cher défunt les aide à supporter leur peine.

Le secrétaire :
A.D.

Je paie Fr. 3.50 le kg de vieux rayons de cire. Ceux contenant du pollen sont les bienvenus. Paiement comptant à la réception. Opercules et rayons contenant du miel seront refusés ainsi que les cadres.

Mme Veuthey Claire, 21 rue Octodure, Martigny, tél. (026) 2 20 47.

Communiqués

CONGRÈS D'APIMONDIA A BUENOS AIRES, EN ARGENTINE, 1973

Pour visiter le 24e Congrès international d'apiculture à Buenos Aires, en Argentine, du 14 au 20 octobre 1973, nous avons examiné les différents programmes officiels des sociétés d'apiculture d'Europe.

Nous avons choisi le plus favorable — celui permettant de voyager en commun pour l'aller — et lui avons donné la préférence. Le retour individuel est assuré pendant une année par la compagnie

Aerolineas Argentinas.

Cet avantage permettra à chaque participant de choisir parmi les nombreuses excursions organisées par nos collègues argentins.

Nous prendrons part au voyage de Westtours de Bonn, mandaté par les apiculteurs de l'Allemagne fédérale.

L'avion part de Francfort et fait halte à Kloten.

Plan du voyage

Visite du Congrès de Buenos Aires.

Départ : vendredi 12 octobre 1973, de Zurich-Kloten. Rassemblement à 19 h. à l'aéroport (départ 20 h. 50). Escale à Madrid (une heure) et départ pour Buenos Aires. Durée du vol : douze heures trente. Différence de l'heure entre l'Europe et Buenos Aires : quatre heures.

Retour : lundi 22 octobre. Départ de Buenos Aires à 18 h. Vol par Rio de Janiero - Rome - Francfort - Kloten. Séjour à Buenos Aires : hôtel 1a et demi-pension.

Coût : Fr. 2700.—.

Voyages organisés après le Congrès

I. Mar del Plata et Tandil : du 21 au 25 octobre 1973. Visite d'établissements d'apiculture, supplément Fr. 350.—. Même programme du 26 au 28 ocobre, supplément Fr. 375.—. Hôtel 1a et demi-pension. Départ de Buenos Aires le 29 octobre et retour à Zurich le 30 octobre 1973.

II. Excursion dans trois pays : Argentine, Brésil, Paraguay, avec visite des chutes de Iguazu, du 21 au 28 octobre, Fr. 480.— Retour en Suisse avec les participants du groupe I.

Vieille cire, Fr. 3,20 le kg., paiement comptant.
Expédier à **Adrien Rochat,** 1343 Les Charbonnières. Gare Le Pont

Finance du Congrès : 35 dollars ; accompagnants : 25 dollars, à payer jusqu'au 1er juin 1973, surtaxe plus tard. Inscriptions jusqu'au 30 juin 1973. Pièces : passeport valable et certificat international de vaccination. **Annonces et renseignements : R. Bovey, 1032 Romanel.**

Afin de poursuivre mon travail concernant un livre traitant d'apiculture j'aimerai entrer en relation avec des apiculteurs amateurs ou professionnels, ayant quelque chose à m'apporter, dans un quelconque domaine de l'apiculture et des branches qui s'y rattachent.

Ce livre d'un prix réduit, sera diffusé dans le cadre d'une œuvre éducative, sans but lucratif.

Toute personne se sentant concernée par cette éventuelle collaboration peut entrer en relation dès à présent avec M. Joseph Barale, apiculteur-éleveur à Grateloup, 47400 Tonneins.

SECTION DE NYON

Il est rappelé à tous les membres de la section que, comme l'an passé, les **rencontres mensuelles** ont lieu **le premier mercredi de chaque mois, à 20 heures au motel « Le Pressoir ».**

Le comité.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA VEVEYSE

Les membres de la section qui désirent prendre part au concours des ruchers de la SAR 1973 doivent adresser tout de suite leur inscription auprès du président, **M. Paul Vaucher, 1616 Attalens, tél. (021) 56 42 14.**

Le comité

INSPECTION CANTONALE DES RUCHERS GENÈVE

Une réunion des inspecteurs de ruchers de la Suisse romande sera organisée **à Genève, le 19 mai 1973.** A cette occasion nous aurons l'avantage d'entendre M. le Dr Wille. Je prie tous les inspecteurs de bien vouloir réserver cette date et d'assister à cette séance. Les inspecteurs cantonaux recevront en temps voulu un programme détaillé et pourront vous renseigner.

Genève, mars 1973.

L'inspecteur cantonal,
Charles Ruckstuhl.

SECTION DE COSSONAY ET ENVIRONS
Plan de travail 1973

18 mars : Assemblée générale
24 mars : Cours des débutants. Rendez-vous à la gare de Cossonay à 13 h. 15 précises
21 avril : Cours des débutants
19 mai : Cours des débutants et avancés
20 mai : Dimanche du groupement d'élevage
23 juin : Cours des débutants
22 juillet : Sortie de société avec visite de ruchers et pique-nique
18 août : Cours des débutants
19 août : Réunion de section, conférence et cours.

Les membres de la section et ses amis sont invités à participer nombreux à ces activités. Pour tous renseignements, veuillez vous adresser au conseiller apicole : **P.-A. Bonzon, Pompaples, tél. 87 71 81, le soir.**

RECENSEMENT DES RUCHERS DANS LE CANTON DE VAUD

Un recensement général des ruchers a été ordonné par le Conseil fédéral pour le **18 avril 1973.**

Les communes sont chargées de procéder aux enquêtes nécessaires et les apiculteurs doivent fournir tous renseignements relatifs à leurs ruchers.

Sur le plan cantonal, le dénombrement officiel des ruches, pour les besoins de la Caisse d'assurance en particulier, aura lieu à cette même date.

Parallèlement aux formalités prescrites pour le recensement fédéral, les propriétaires d'abeilles devront annoncer par écrit à l'inspecteur régional des ruchers, l'effectif de leurs colonies au 18 avril 1973. **Seront cependant dispensés de cette déclaration, dans le cadre du rencensement cantonal, les propriétaires dont l'effectif des colonies n'a pas été modifié depuis le 21 avril 1972.**

Lausanne, le 8 mars 1973.

Service vétérinaire cantonal

Je vous signale une erreur de report à l'avoir du cpte PP, ceci dans le journal (pages 35 bas et 36 haut), où le report est de *Fr. 49 202.60* et non *Fr. 5 543.60.*

Aug. Merminod

Convocations

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

Réunion amicale mensuelle le **lundi 9 avril 1973 à 20 h. 30, au local, Restaurant Feldschlösschen,** route des Jeunes, Acacias.

Sujet : « Les maladies des abeilles » avec la projection d'un film. Vu l'importance du sujet, nous vous attendons nombreux.

Le comité

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Les apiculteurs des Montagnes neuchâteloises sont convoqués à une visite de rucher qui se tiendra chez M. Michel Billot, Le Crozet sur Le Locle le **dimanche** 29 avril 1973 à 14 heures.

AUX APICULTEURS DU VALAIS CENTRAL

Les amis de l'abeille du Valais central sont informés que la réunion mensuelle aura lieu **le samedi 7 avril à 19 h. 30 au Café de la Dixence à Sion.**

Le thème traité sera : Comment prévenir l'essaimage.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE SION

Vous êtes tous invités à participer aux deux cours suivants : **samedi 14 avril à 14 heures** au rucher Michel Duc situé près de l'ancien dépôt Magro Champsec et **le dimanche 15 avril à 10 heures** au rucher de l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf.

Les inspecteurs
Jollien et Berthold

A vendre tabac pour la pipe d'aluminium Fr. 5.— le kg. Ruche vide Bürki double 2½.
Gustave Duruz, 1434 Ependes, Tél. (024) 3 62 59.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LAUSANNE

Réunion amicale **le 14 avril à 20 h. 30 au Café de l'Univers,** avenue de La Harpe, trolleybus 2, station avenue de Cour.

Ordre du jour : Le développement de nos colonies ce printemps : subir ou diriger.

Le Comité

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU DISTRICT DE MONTHEY

Les membres de la Société d'apiculture du district de Monthey sont convoqués en **assemblée générale le samedi 14 avril 1973 au Café Helvétia à Monthey, à 19 h. 30.**

Ordre du jour

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Rapport du président.
3. Rapport du caissier.
4. Rapport des vérificateurs.
5. Rapport des inspecteurs.
6. Etat sanitaire des ruchers par M. Richard, inspecteur cantonal.
7. Divers.
8. Conférence de M. Ami Doudin, inspecteur de ruchers à Martigny.

Le comité

Comptes rendus

FÉDÉRATION JURASSIENNE D'APICULTURE

L'assemblée des délégués de la Fédération jurassienne s'est tenue le 24 février 1973 à l'Hôtel de la Couronne à Sonceboz. Toutes les sections y étaient représentées. M. Georges Huguenin, président, salua les membres présents puis souligna que la fédération n'a pas eu une grande activité l'an dernier puisque seules une séance de comité et une assemblée des délégués ont eu lieu en 1972. Les comptes présentés par le caissier, M. Marcel Mouche, ont été acceptés. Le bilan au 31 décembre 1972 se présente avec une fortune de Fr. 6417.70, soit une augmentation de Fr. 115.25 La cotisation annuelle de 50 cts par membre est maintenue comme par le passé.

L'assemblée des délégués coïncidera cette année avec la Journée jurassienne qui aura lieu au Noirmont le 24 juin prochain.

M. Marcel Mouche étant démissionnaire du poste de caissier, le président le remercia pour sa longue activité et son dévouement. Pour le remplacer, l'assemblée désigna M. Marcel Ankli, de Crémines. Les vérificateurs seront MM. Stoquet, de Fontenais, et Freléchoux, de Boncourt. Par acclamation, M. Marcel Mouche fut proclamé membre d'honneur de la fédération.

Abordant le problème des conseillers apicoles, le président expliqua le rôle que ces derniers ont à jouer après avoir suivi un cours d'instruction. M. Marcel Molleyres, de Cornol, fut présenté par la section Ajoie-Clos du Doubs comme candidat à ce poste qui est vacant. Dans cette optique, M. Léon Jecker, sous-commissaire pour les maladies des abeilles, émit quelques considérations sur l'apiculture chez le paysan. Ce dernier ne devrait pas posséder trop de colonies afin qu'il puisse conduire parfaitement son rucher. M. Jecker annonça égale-

ment que le rucher de l'Ecole d'agriculture de Courtemelon était mis à disposition des conseillers apicoles.

M. Joseph Voyame, de Courfaivre, membre du comité central de la SAR n'étant pas rééligible, c'est M. Georges Huguenin, de Frinvillier, qui sera présenté lors de l'assemblée des délégués du 17 mars.

M. Léon Jecker fit allusion au trafic d'abeilles, source de contamination d'un rucher à l'autre. Pour terminer cette assemblée, les délégués se penchèrent aussi sur la propagande à faire chez les jeunes gens afin de les intéresser à l'apiculture. Pleins pouvoirs sont donnés au comité de remettre à chaque nouveau jeune apiculteur en guise d'encouragement, la « Conduite du rucher ».

A 17 h. 15, le président leva cette assemblée en souhaitant un bon retour à chacun.

FÉDÉRATION VAUDOISE DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE

C'est le samedi 10 février 1973, au café du Rond-Point à Lausanne qu'a eu lieu l'assemblée annuelle des délégués de la FVA.

Ouverte à 14 heures par M. Marc Léchaire, président, cette assemblée s'est déroulée devant une cinquantaine de délégués, représentant 20 sections. Le président souhaita une cordiale bienvenue à tous et en particulier à MM. Auguste Gonet et Daniel Félix, présidents d'honneur, M. Georges Aubert et Robert Bovet, respectivement inspecteur cantonal vaudois et président SAR.

Une minute de silence fut observée à la mémoire d'apiculteurs décédés et notamment, M. Eugène Rithner, un des pionniers de la construction de matériel apicole de la Suisse romande.

Le procès-verbal de l'assemblée 1972 et le divers rapports l'accompagnant furent adoptés à l'unanimité.

Concernant la vulgarisation, il y a lieu de relever la bonne marche et le bon travail effectués par les 23 conseillers apicoles vaudois. Car il n'est pas toujours facile d'organiser des cours et des conférences avec la vie trépidante que nous menons tous.

Pour le groupement d'élevage, celui-ci a déployé aussi une très grande activité, laquelle devrait commencer à porter ses fruits au cours de ces prochaines années.

En suivant l'ordre du jour, on en vient au plat de résistance de la journée, la modification des statuts FVA. Fondée à Lausanne, le 6 décembre 1908, notre fédération se devait de ne pas rester en arrière concernant ses propres statuts. Modifiés et réimprimés les 9 juillet 1919 et 22 février 1942, après plus de 30 ans, certaines choses méritaient d'être revues. Un projet ayant été envoyé à chaque section pour consultation, il fut plus facile aux délégués de s'exprimer. Les sections s'étant également exprimées à l'avance, les discussions furent courtes et les nouveaux statuts approuvés assez rapidement. Il sied de relever ici que le comité n'avait pas ménagé sa peine, puisque deux séances spéciales, en soirée, qui furent nécessaires.

Le comité étant démissionnaire à la suite de la modification des statuts, il fut réélu en bloc et par acclamations. Pour le prochain exercice, il se présentera de la façon suivante : président, Marc Léchaire, Lausanne ; vice-président, Adrien Paroz, Vevey ; secrétaire, correspondance, J.-Pierre Guillet, Noville ; caissier, Paul Borgeaud, Echallens ; adjoint procès-verbal, Robert Steiger, Yverdon.

Malgré l'impression des nouveaux statuts et compte tenu de la situation générale, la cotisation annuelle reste fixée à Fr. 1.— par membre affilié à une section.

Dans un rapport circonstancié et détaillé, M. Georges Aubert, notre dévoué inspecteur cantonal des ruchers retraça l'activité des inspecteurs durant l'année 1972, laquelle fut loin d'être une année « olympique » sur le plan apicole.

En effet, le temps froid et humide n'a pas été favorable à la récolte. Au point de vue sanitaire, la loque américaine reste « la bête noire » des ruchers du canton. Elle est en augmentation de 3 cas par rapport à 1971. Soit 32 cas annoncés et découverts dans différentes régions, notamment : Bex, Lucens et Montricher, où elle semble devoir s'acclimater à demeure. Enfin, le rucher vaudois dans son ensemble se porte bien. Il est toutefois recommandé de faire preuve de grande prudence.

Des remerciements et vœux ont été adressés à 3 inspecteurs régionnaux ayant atteint la limite d'âge soit : M. Edmond Bassin, Marchissy, 28 ans d'activité ; M. Maurice Gleyre, Senarclens, 28 ans d'activité ; M. Marc Durgniat, Le Sépey, 32 ans d'activité.

A ces fidèles serviteurs, des cérémonies présidées par les préfets ont eu lieu, et l'Etat leur a remis un cadeau.

Il y a lieu de relever également la réédition, en 1972, de la 5e édition de la « Conduite du rucher » de Bertrand, revue et corrigée par MM. Schneider, Bovet et Aubert. Espérons que cette nouvelle édition (livre de chevet de tout apiculteur chevronné ou débutant) aura beaucoup de succès.

Aux propositions individuelles, il fut proposé de nommer M. Edmond Bassin membre d'honneur de la Fédération vaudoise. Ancien membre du comité SAR, M. Bassin, par son dévouement, a bien servi la cause de l'apiculture puisqu'il fut pendant plusieurs années le rédacteur de la rubrique « Conseils aux débutants ». C'est donc pir acclamation que cette proposition a été entérinée. Comme il n'était pas présent, le comité a été chargé de lui transmettre cette décision.

Après quelques questions diverses, les sujets de discussion étant épuisés, l'assemblée est levée à 17 h. 15.

MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Selon la tradition, les apiculteurs de la section des Montagnes neuchâteloises se réunirent le 10 mars dernier à l'Hôtel de la Croix-Fédérale au Crêt-du-Locle.

M. Francis Steiner et son personnel dévoué servirent un excellent repas aux cinquante membres présents.

Notre président M. Henri Matthey fit les commentaires d'usage et souhaita la bienvenue à l'assemblée. La plupart des apiculteurs présents étaient accompagnés de leurs épouses.

Au cours de la soirée, M. Charles Huguenin projeta de nombreuses diapositives sur le voyage qu'il fit lors du dernier Congrès Apimondia. Il nous dit sa satisfaction d'avoir pu accomplir un si beau voyage ! M. Charles Jeanneret tourna, lui, deux films sur l'Afrique, ce continent noir qu'il visita en compagnie de son épouse. Il faut souligner l'excellente qualité des prises de vues des documents qui nous furent présentés tant par M. Huguenin que par M. Jeanneret.

La soirée fut encore agrémentée par un concours de questions organisé par Mme et M. Schaefer et par quelques morceaux de musique champêtre. Etaient encore présents à cette soirée plusieurs vétérans et des nouveaux membres de la section ainsi que notre collègue M. Auguste Mumenthaler qui fait partie de notre société depuis 1918.

Avant de nous séparer, notre dévoué président leva la séance en soulignant la bonne tenue de chacun des participants, la cordialité qui y régna tout au long de cette magnifique soirée tout empreinte de bonne humeur.

Le secrétaire :
Jean Brodard

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET ENVIRONS

C'est à Marly que les apiculteurs de cette région avaient été convoqués pour leur assemblée annuelle le 18 février dernier.

En déclarant l'assemblée ouverte, M. Macherel, président, souhaite la bienvenue à tous et plus particulièrement à M. Georges Fragnière, membre du comité de la SAR.

La lecture du protocole ne donnant lieu à aucune remarque, il est accepté à l'unanimité. Il en va de même des comptes toujours bien tenus par notre caissier modèle, M. Burgy. Quelques éclaircissements sont demandés par M. Loup qui conclut que, en fonction de la situation plus que favorable de notre caisse, il y aurait lieu de penser à rétribuer les membres du comité, dont le travail a toujours été bénévole. Cette proposition est soutenue par l'assemblée et le comité a pour tâche d'étudier et de soumettre un projet lors d'une prochaine réunion.

Dans son rapport, M. le président relève que l'année écoulée a été exécrable pour nos abeilles et l'apiculteur est le premier à en faire les frais. Mais sachons garder l'espoir et souhaitons que, avec des colonies bien préparées, elles saient aptes à prendre un bon départ au printemps. L'activité de l'année 1972 peut se résumer ainsi : 19 mars : conférence de M. Eugène Berset sur le Congrès de Moscou ; lors de cette même réunion, M. Casimir Clément nous fit une démonstration du nouveau microscope ; 30 avril : M. Paul Meuwly mettait à notre disposition son rucher flambant neuf où les directives pour les travaux du printemps ont été présentées par M. Casimir Clément ; 21 mai : élevage de reines au rucher de M. Magnin, un passionné des abeilles ; 16 juillet : traditionnelle réunion de Coppi, conférencier du jour, M. Ruckstuhl, traitant avec brio le problème de la sélection ; 3 septembre : M. Burgy qui, malgré sa santé chancelante à ce moment-là, a mis son rucher à notre disposition pour le contrôle de la mise en hivernage et, 21 octobre, soirée familiale à l'occasion du 25e anniversaire de notre groupement, soirée parfaitement organisée dont chacun gardera un excellent souvenir.

En terminant, M. Macherel, adresse ses remerciements à ses collègues du comité, à ceux qui s'occupent des dépôts de sucre et à ceux qui mettent leurs ruchers à disposition afin de rendre les réunions plus intéressantes.

Rapport des inspecteurs de ruchers : on signale 7 cas de loque américaine, 1 cas de loque européenne ; couvain calcifié : beaucoup de cas avec affaiblissement du couvain. Il est recommandé à tout apiculteur d'indiquer tout déplacement de colonies, même à l'intérieur du district.

Contrôle des miels : 3 apiculteurs seulement ont fait contrôler leur miel portant sur une récolte de 295 kg. Malgré la médiocrité de l'année écoulée, ce nombre est trop faible.

Rapport de la station de Coppi : 303 reines ont été apportées, ce qui constitue un record. Le déroulement de la station est normal.

Concours de ruchers : des cours ont déjà débuté, mais les inscriptions peuvent encore nous parvenir.

Divers : M. Georges Fragnière dit sa joie d'être parmi nous aujourd'hui, il nous apporte le salut du comité central et remercie les dirigeants de notre groupement pour leur travail inlassable. C'est avec satisfaction aussi que nous apprenons que le rucher de Grangeneuve pourrait avoir une issue favorable en étant à disposition de jeunes apiculteurs. Finalement, il encourage chacun à faire le concours de ruchers qui n'est pas une sinécure.

M. Loup demande quelles influences ont les traitements antiparasitaires sur les arbres en fleur principalement. M. Georges Fragnière répond que ces traite-

ments ont des effets néfastes, voir cruels pour les abeilles. Cependant, des cours sont donnés aux jeunes agriculteurs à Grangeneuve sur la manière d'appliquer ces traitements et des contrôles très sévères auront lieu.

Quelques questions sont encore soulevées, puis M. Macherel lève l'assemblée en souhaitant à tous une bonne année apicole.

G.H.

Apiculteurs, attention aux provisions !

L'automne exceptionnellement favorable risque d'avoir entamé sérieusement les provisions d'hiver. Prévenez toute surprise désagréable en ayant toujours sous la main une réserve de CANDI AU MIEL prête à l'usage.

- **Permet de secourir rapidement une colonie sans la refroidir.**
- **N'excite pas au pillage ; peut donc se donner à toute heure du jour.**
- **Possibilité de nourrir en arrière-saison, ou très tôt au printemps, là où le sirop n'est plus possible.**

Cadres de corps DB-DT : env. 4,5 kg.
Cadres de hausse DB-DT : env. 2,2 kg.
Cadres suisses (Burki) : env. 3,5 kg.
En cartons pour ruches DB-DT : env. 1 kg.
En cartons pour ruches suisses : env. 1 kg.
En blocs ronds pour Lienher : env. 0,350 kg.

Kg	1	20	50	100
Fr.	**4.—**	**3.90**	**3.80**	**3.70**

ETS RITHNER FRÈRES-Chili 29 - 1870 MONTHEY (VS)

Fabrique de ruches et fournitures générales pour l'apiculture — Téléphone (025) 4 21 54

A vendre cadres DB en tilleul, 1er choix, corps et hausses, percés, montés ou non. N'attendez pas pour commander.
André Tardy, St-Germain 32, 1030 Bussigny, tél. (021) 89 14 01.

A vendre, pour raison de santé, en bloc ou par pièce : **40 colonies.**
30 au Val-de-Travers et 10 à Neuchâtel, y compris matériel d'exploitation.
S'adresser par téléphone, le soir de préférence, au (038) 31 60 33.

A vendre pour cause de décès : 11 ruches DB habitées, ainsi que le matériel, le tout en bon état.
Mme Girardier Henri, Orée 18, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 76 05 après 18 heures.

A vendre, pour raison d'âge et de maladie : 11 colonies DB.
S'adresser à Jules Favre, apiculteur, 1807 Blonay.

A vendre 8 ruches DB peuplées, excellent état, complètes.
Louis Pache, chemin du Polny, 1066 Epalinges, tél. (021) 32 17 39.

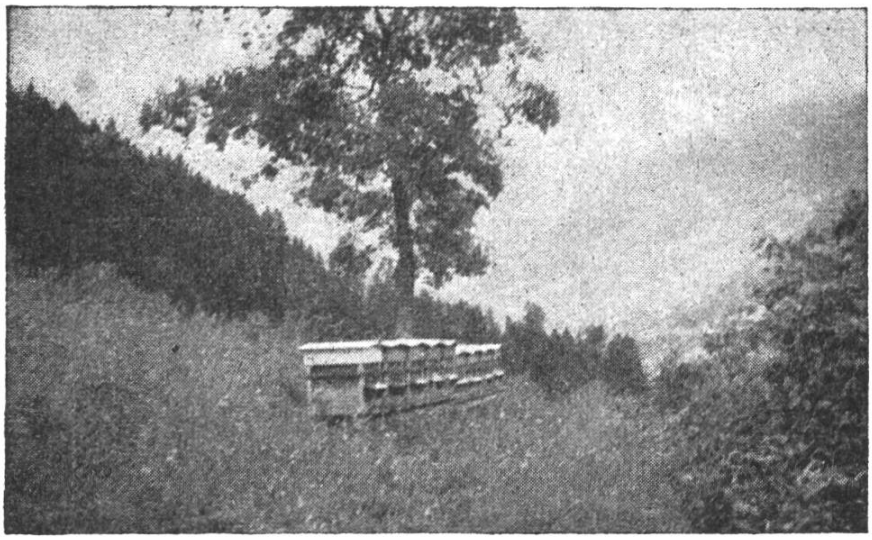

Hiver comme été

En montagne comme à la plaine

Partout nos abeilles sont à l'aise

Dans les bonnes ruches pastorales « RITHNER ».

INVESTISSEMENT FR. 265.–. DURÉE 40-50 ANS !

Oui, il vaut la peine d'investir Fr. 265.— pour une **RUCHE PASTORALE « RITHNER »**, complète avec tous ses accessoires, et qui vous donnera toujours satisfaction même après 40 ans de bons services.

Quelle ruche choisir ?

APICULTEURS ! Ne nous laissons pas tenter par des ruches à première vue « bon marché », mais souvent incomplètes, sans précision aucune, qui, durant leur courte vie ne procurent qu'ennuis dans les visites, déboires, piqûres et découragement.

Choisissez sans hésiter
LA RUCHE PASTORALE « RITHNER », soignée dans tous ses détails, précise, solide. Une ruche faite pour durer et vous donner plaisir et satisfaction au rucher.

Le rendement seul ne suffit pas.

Une ruche mal faite, **où tout coince et rien ne va,** décourage à bref délai ; elle aura encore coûté trop cher.
Ici, plus que jamais, le vieux dicton se confirme :

« Le prix s'oublie, la qualité reste ».

Nouvelle cire gaufrée RITHNER

au nouveau module de 800 cellules au dm²

GAUFRAGE A FAÇON
ACHAT et ÉCHANGE de vieilles cires

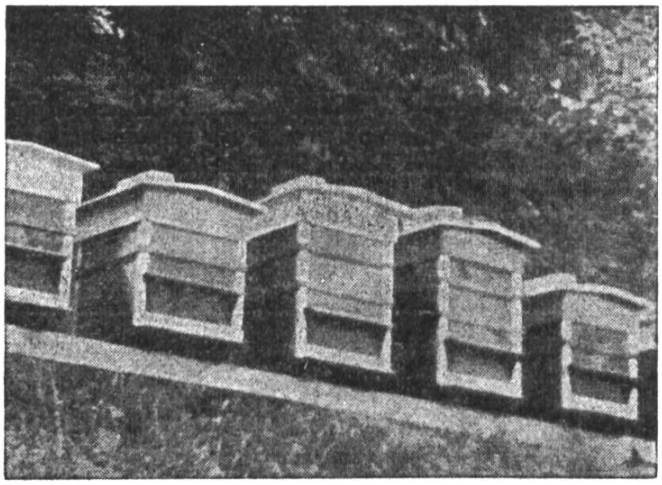

Ruches pastorales avec simple et double hausse

ETS RITHNER FRÈRES - Chili 29 - 1870 MONTHEY (VS)

Fabrique de ruches et fournitures générales pour l'apiculture — Téléphone (025) 4 21 54